

L'apprentissage accéléré: Secteur de l'éducation

Le ministère de l'Éducation sollicite les commentaires des intervenants afin d'orienter l'élaboration de politiques et de programmes liés au parcours d'apprentissage accéléré. Pour de plus amples renseignements sur les deux modèles, veuillez consulter le document de consultation ci-joint sur l'apprentissage accéléré.

Avis des membres de l'AGÉFO

1. Du point de vue de votre organisation, quels sont les points forts et les points faibles du modèle 1? Lesquels de ces points forts devraient être inclus dans le modèle final mis en œuvre?

Enjeux : Bien que le modèle 1 permette de garder l'élève dans un système scolaire francophone et assurer le suivi nécessaire à sa réussite, la supervision et les suivis avec l'employeur en milieu de travail nécessite un financement à temps plein.

Préoccupations : taux de réussite, impact sur l'obtention du DÉSO, placement en milieu de travail dans un environnement francophone difficile à assurer.

2. Du point de vue de votre organisation, quels sont les points forts et les points faibles du modèle 2? Lesquels de ces points forts devraient être inclus dans le modèle final mis en œuvre?

Enjeux : Enjeux touchant à la vitalité de la communauté francophone. Enjeux financiers en raison de la baisse d'effectifs, perte de sentiment d'appartenance de l'élève, partenariats avec les collèges.

Préoccupations : Assurer la santé et la sécurité des élèves en milieu de travail, augmentation du taux de décrochage si le parcours ne convient plus, l'élève ne bénéficie plus de suivis nécessaires à sa réussite, qu'en est-il des exigences nécessaires au diplôme ?

3. Que faudrait-il faire en 9e et 10e année pour aider les élèves à prendre la décision de s'inscrire ou non au parcours d'apprentissage accéléré à partir de la 11e année?

Agrandir l'offre des cours en atelier, exploration de carrières dans ces domaines, sessions d'information pour les parents, préparation des élèves au monde du travail.

4. Que faudrait-il faire en 9e et 10e année pour aider les élèves à se préparer efficacement à commencer éventuellement un apprentissage en 11e année?

Cours en préparation de l'apprentissage ciblé : santé sécurité, cours d'été pour obtenir les matières requises pour répondre aux exigences de la certification.

5. Pour ce qui est du modèle 1, un élève doit-il être associé à une école donnée ou doit-il l'être uniquement au niveau du conseil scolaire?

- a. **École afin de préserver le sentiment d'appartenance, la motivation et assurer un suivi personnalisé auprès de l'élève.**
- b. Conseil scolaire

6. Pour ce qui est du modèle 1, quels soutiens les conseils scolaires pourraient-ils apporter aux élèves pendant leur apprentissage?

Le soutien aux élèves à besoins particuliers, conseillers en orientation, enseignants COOP, enseignants ERRÉ.

Préoccupations : Une main d'œuvre est requise pour assurer les multiples suivis auprès des élèves. La structure de suivi est déjà en place à l'école et requiert un plein financement.

7. Pour ce qui est du modèle 1, quels sont les services particuliers auxquels les élèves devraient avoir accès?

Soutien en santé mentale, formation en santé et sécurité au travail, formation en cas de violence ou harcèlement au travail.

8. Pour ce qui est du modèle 1, y a-t-il des implications financières à prendre en compte pour soutenir les élèves qui suivent le parcours d'apprentissage accéléré.

Transport, logement et nourriture pour la formation de niveau 1 pour les élèves qui résident à plus de 50km, équipement de protection individuelle.

Enjeux : Augmentation des espaces de formation pour les élèves francophones et plein financement de l'élève pour assurer les soutiens nécessaires.

9. Avez-vous d'autres considérations ou préoccupations concernant le modèle 1? Y a-t-il des ajouts ou des changements particuliers à apporter?

S'ouvrir à une modification du présent programme, par exemple, le niveau 1 et 2 pourrait être complété par la 12e année.

10. Quant au modèle 2, quel serait ou devrait être le rôle des conseils scolaires dans cette approche, le cas échéant?

Guider les parents et l'élève afin d'éclairer la décision de suivre ce parcours avec succès. Préparer un plan de transition.

11. Quant au modèle 2, si un élève décide de retourner à l'école avant d'avoir

terminé son apprentissage, quels soutiens seraient nécessaires pour faciliter la réintégration de l'élève dans l'école et le conseil scolaire?

Soutien des services en orientation, l'équipe de la réussite, discussion avec les parents et l'élève pour assurer une bonne réintégration.

12. Quant au modèle 2, quelles exigences opérationnelles devraient être mises en place pour que les écoles puissent dispenser les élèves?

Enjeux : L'apprentissage parallèle dirigé est le seul mécanisme disponible pour dispenser l'élève. Toutefois, le but ne vise pas l'apprentissage en milieu de travail et les exigences du règlement 374/10 touchent au personnel scolaire qui doit assurer un suivi, ce qui est à l'encontre du modèle proposé.

13. Avez-vous d'autres considérations ou préoccupations concernant le modèle 2? Y a-t-il des ajouts ou des changements particuliers à apporter?

Enjeux : concernant le partenariat avec les collèges, si l'élève peut avoir le même certificat au secondaire ou au collège, quels seront les effets rattachés à la valeur de ces derniers ? Comment le pourcentage de réussite sera-t-il établi ?

Préoccupations : Puisque les élèves bénéficient présentement de tous les soutiens nécessaires à leur réussite scolaire tout en bénéficiant d'une formation visant les métiers spécialisés dans un environnement francophone, la venue d'un autre programme n'aura possiblement pas l'impact recherché. Avec des **améliorations** apportées aux parcours et programmes en place : PAJO, MHS, DRC et les cours en technologie et coop, le système scolaire répond bien aux changements proposés soit **d'améliorer l'accès aux métiers spécialisés et de remédier au manque de main-d'œuvre sur le marché du travail.**

14. Pour les deux modèles, quels soutiens devraient être mis en place pour veiller à ce que les besoins des élèves en matière de santé mentale et de bien-être soient pris en compte?

Enjeux : Modèle 1, les soutiens seraient déjà en place, l'enjeu est le financement. Modèle 2, les agences locales seront-elles en place pour aiguiller et appuyer l'élève en besoin ?

Préoccupations : Modèle 2, isolement de l'élève en besoin et vers qui va-t-il se tourner ? Le lien avec l'école et le sentiment d'appartenance

n'est plus existant. La responsabilité pour assurer l'appui, l'encouragement et l'encadrement revient à la famille.

15. Pour les deux modèles, que faudrait-il mettre en place pour répondre aux besoins des élèves ayant des besoins en matière d'éducation de l'enfance en difficulté et(ou) des handicaps et pour lesquels des mesures d'adaptation pourraient s'avérer nécessaires?

Enjeux : Modèle 1, les soutiens sont déjà en place, l'école connaît les besoins de l'élève et sait comment y répondre. L'enjeu est le financement pour appuyer ces élèves à besoins particuliers et la mise en œuvre de ces mesures par le personnel de l'école. Modèle 2, l'alignement auprès des agences externes pour répondre aux besoins de ces élèves sera-t-elle fluide ?

Préoccupations : Modèle 2 : l'élève n'aura pas l'appui nécessaire à sa réussite. La responsabilité de trouver les soutiens requis reviendra à l'élève et à ses parents puisque le réseau d'appui dont il bénéficiait à l'école n'existera plus.

16. Préférez-vous le modèle 1 ou 2 pour la mise en œuvre du parcours d'apprentissage accéléré?

Enjeux : Nous sommes d'avis qu'il serait plus bénéfique d'apporter un élargissement (améliorations et révisions) au programme PAJO au lieu de créer une nouvelle option d'accès à l'apprentissage accéléré puisque l'élève bénéficie d'une équipe qui assure de répondre à ses besoins en matière de réussite, santé-sécurité et bien-être.

Préoccupations : Modification des exigences du diplôme : crédit de français, maths, TPCL, bénévolat.

Le modèle 1 est préférable au modèle quoique les lacunes soient un obstacle à la réussite de l'élève et au succès du stage.

a. **Modèle 1**

b. **Modèle 2**

17. Pourquoi le modèle que vous avez choisi à la question précédente est-il votre option préférée?

Bien que le modèle 1 soit le modèle préféré entre les deux modèles proposés, aucun d'entre eux n'est souhaitable. Un modèle 3 est à explorer en se basant sur le modèle présentement en place qui prévoit tous les soutiens et suivis qui assurent la réussite, l'appui EED, ERRÉ, en santé mentale et la santé et la sécurité de l'élève. Des améliorations peuvent être mises en place pour accélérer l'apprentissage. Un projet-modèle serait une suite logique à cette consultation.